



INFORMATION PRESSE



Le 03/06/20



La FNAIM lance une campagne de communication TV pour soutenir la reprise des projets immobilier

Pleinement mobilisée pour soutenir la relance des projets immobiliers des Français et la reprise d'activité des professionnels du secteur, la Fédération nationale de l'Immobilier a initié une campagne destinée à mettre en avant l'accompagnement proposé par les professionnels à leurs clients.

La 1ère organisation syndicale des professionnels de l'immobilier déploie, à partir de ce mardi 2 juin et ce pendant trois semaines consécutives, une campagne de communication TV :

- ▶ Sur TF1 en tant que sponsor du jeu de lancement de soirée « Qui veut gagner des millions » durant toute la semaine du 1^{er} juin ;
- ▶ Un spot TV FNAIM de 20 secondes, diffusé sur LCI, 2ème chaîne d'information de France, pendant 3 semaines, avec une répétition de 202 fois du spot FNAIM auprès d'une cible prioritaire de 25-59 ans.



L'objectif est de valoriser les professionnels de l'immobilier adhérents à la FNAIM auprès des Français, afin que ces derniers puissent poursuivre ou initier leurs projets en toute sécurité.

[Le spot TV](#)

[Le billboard de sponsoring de « Qui veut gagner des millions »](#)

ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !

Contact Presse :

Galivel & Associés – galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34



@jmtorrollion

@FNAIM



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse :

Galivel & Associés – galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34